

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE 2007

Les Championnats de Bretagne (simples et doubles) sont des tournois organisés dans les clubs qui font l'objet des mêmes critères d'autorisation et d'homologation que l'ensemble des compétitions officielles. La Ligue de Bretagne participe activement à la gestion administrative et à la fourniture de trophées et volants.

Il est important pour la bonne marche de ces championnats que les joueurs aient dans leurs clubs connaissance suffisamment tôt des dates de ces compétitions (tardives dans la saison) et prennent conscience de l'intérêt qu'elles représentent. C'est à vous, responsables de clubs, de faire passer cette information et de motiver vos joueurs(ses) pour qu'ils représentent votre club à ces occasions. Cela constitue souvent un bon élément de négociation avec les élus et les partenaires.

Les dates retenues sont les suivantes :

- *13 et 14 Janvier 2007 pour les simples*
- *3 et 4 mars 2007 pour les doubles.*

Aucune autre compétition officielle ne sera autorisée à ces dates.

Les clubs postulants devront se faire connaître avant le 30/09/2006 auprès du secrétariat de la Ligue et leur demande d'autorisation devra être expédiée, via le secrétariat, à la Commission Régionale de Tournois dans les conditions habituelles.

Les demandes seront traitées suivant plusieurs critères :

1° Département prioritaire en fonction du roulement institué depuis quelques années (CODEP29 pour les simples et CODEP56 pour les doubles).

2° A défaut de volontaires au 30/09/2006, tous les autres clubs de la Ligue pourront postuler.

C'est la commission compétition qui déterminera le club retenu pour l'organisation.

Il est possible pour un club de postuler à l'organisation de toutes les séries de classement ou pour seulement une partie de ces séries en fonction des conditions matérielles dont il dispose pour les accueillir.

Les droits d'inscription seront de 6 € par joueur et par tableau et reviendront aux clubs organisateurs (*il est obligatoire de consacrer la moitié du budget "inscriptions" soit 3 € par joueur et tableau à la fourniture de lots divers*).

Les autres bénéfices (buvette, sponsors...) resteront entièrement acquis à l'organisateur.

TACHES LIGUE :

Les inscriptions et les tableaux seront gérés par la Ligue.

Les trophées sont offerts par la Ligue mais acheté par le club organisateur jusqu'à hauteur d'un budget de 300 € par championnat, remboursement sur présentation de factures et sont indépendant des lots fournis par la moitié des inscriptions.

Les volants plumes sont offerts par la Ligue à partir des finales à hauteur de 4 volants par tableau mais acheté par le club organisateur et à la charge des joueurs durant le reste de la compétition. Les volants plastique seront également fournis par la Ligue pour toute la compétition. Deux tubes plastique seront fournis par championnat.

L'achat des volants plumes et plastiques sera à la charge du club organisateur et remboursés par la ligue sur présentation de factures.

Les juges arbitres seront désignés par la C. R. A. en fonction du lieu de la compétition, du nombre de terrains utilisés et du niveau de la compétition. Des arbitres diplômés et/ou stagiaires seront proposés par la C. R. A. (ou recherchés par le club) pour les phases finales des catégories A et/ou B. Les frais d'arbitrage et de juge arbitrage (indemnités et frais de déplacements) sont à la charge de la Ligue.

Les Frais de repas et d'hébergement éventuels des officiels sont à la charge de l'organisateur.

La Ligue contactera la presse pour annoncer les dates, lieux, horaires, contacts et conditions de déroulement de ces championnats.

TACHES CLUB (Cahier des Charges) :

- Faire un dossier de candidature à la ligue
- Demande d'autorisation de tournoi à valider dans les conditions habituelles.
- Transmission du plan d'accès aux salles et lettre d'invitation à fournir à la Ligue dans les délais.
- Organisation matérielle du tournoi (table de marque, sono, affichage, vente de volants, buvette...).
- Fourniture de lots divers et trophées aux vainqueurs et finalistes.
- Utilisation du logiciel Badplus.
- Transmission des résultats à la Ligue et à la presse.
- Restauration et Hébergement des JA et arbitres.
- Renvoyer le budget à la ligue après l'événement pour remboursement volants et trophées après vérification du respect du cahier des charges.

LES SIMPLES :

La sélection sera assurée par la Ligue selon le C. N. P. P. existant au 05/12/06. Les joueurs évolueront dans leur catégorie de classement à cette date.

Les joueurs feront l'objet d'une convocation, qui sera envoyée par la Ligue via le correspondant du club concerné dans la semaine suivant la date limite de qualification. Il devra confirmer sous 15 jours au secrétariat de la Ligue la liste des joueurs de son club participant à ces championnats (y compris pour les remplaçants). Il devra préciser la raison du forfait éventuel des joueurs sélectionnés non participants. Les remplaçants seront avisés de leur participation. Les inscriptions seront à renvoyer accompagnées du règlement à l'ordre du club organisateur. **Un joueur titulaire refusant sa sélection est interdit de faire un autre tournoi en France ou à l'étranger, dans le cas contraire, le joueur aura une amende de 15 euros et sera suspendu 2 mois de toutes compétitions. (exception faite pour les remplaçants et les joueurs étant sélectionné aux mêmes dates au sein d'une équipe de France, d'un collectif France ou d'un Pôle pour un stage ou une compétition nationale ou internationale).**

Le tirage au sort des tableaux sera effectué à la Ligue 8 jours avant la compétition et la disquette Badplus avec l'ensemble des données relatives aux joueurs inscrits et les tableaux complétés sera expédiée au(x) club(s) organisateur(s) le lundi précédant la compétition. Les participants retenus seront dès lors avisés. Aucune modification ne sera plus apportée sauf accord du juge-arbitre désigné.

Sélections : 12 meilleurs joueurs pour chacune des catégories A, B, C, D, et Vétérans ; les trois meilleurs non-classés de chaque département sur sélection des Codeps ; 12 meilleures joueuses de chacune des catégories A, B, C, D, et Vétérans ; les trois meilleurs non-classés de chaque département sur sélections des Codeps.

Pour pallier à des absences des titulaires, une liste de 12 remplaçants pour les catégorie A, B, C et D sera établi et chaque Codep devra donner 3 remplaçants

Pour les vétérans, des inscriptions seront libres. Les inscriptions seront acceptées en se basant sur le C. N. P. P., puis sur l'ordre de leur arrivée, cachet de la poste faisant foi, jusqu'à ce que les tableaux soient complets.

Des séries pourront être regroupées selon le nombre de participants et/ou le nombre de terrains dont dispose le club organisateur.

Calendrier :

30/10/06 Date limite de réception par la Ligue et la Fédération de la demande d'autorisation d'un tournoi, de la demande de juge arbitre d'un tournoi et du règlement intérieur du tournoi envoyés par le club organisateur.

01/12/06 Date limite de réception par la Ligue de la lettre d'invitation et du plan d'accès envoyés par le club organisateur.

05/12/06 Sélection des joueurs par la Ligue sur la base du C. N. P. P.

06/12/06 Envoi des sélections aux correspondants des clubs concernés par la Ligue.

20/12/06 Date limite de réception par la Ligue des inscriptions et refus de sélection

04/01/07 Tirage au sort des tableaux.

05/01/07 Envoi du fichier Badplus au club organisateur par la Ligue. Envoi des convocations aux correspondants des clubs concernés par la Ligue.

13-14/01/07 Championnats de Bretagne de Simples

14/01/07 au soir Envoi des résultats par le club organisateur à la presse et à la Ligue.

16/01/07 Envoi du fichier Badplus à la Cellule informatique de la F. F. BA. par la Ligue

LES DOUBLES :

Comme pour toute autre compétition officielle, une demande d'autorisation sera faite par le club organisateur dans les conditions habituelles auprès de la Commission Régionale des Tournois via le secrétariat de la Ligue.

Les inscriptions seront libres. Elles seront obligatoirement accompagnées du règlement à l'ordre du club organisateur. Elles seront retenues d'abord en fonction des moyennes additionnées des différentes paires, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions jusqu'à ce que les tableaux soient complets. Les inscriptions refusées seront remboursées par le club organisateur.

Les paires de doubles et mixtes devront posséder au moment de leur inscription le classement correspondant au tableau auquel elles souhaitent participer. (une paire classée D ne pourra pas participer au tableau A, B ou C).

Rappel : le classement d'une paire est déterminé par le meilleur classement de chacun des deux partenaires.

Des tableaux vétérans seront ouverts (catégories V1 V2 V3 V4 regroupées si pas assez d'inscrits).

La compétition se déroulera sous forme de poules de 3 (ou 4) paires puis sous forme de tableau avec élimination directe.

La Ligue a déterminé à 12 le nombre de paires acceptées par tableau. Les paires ayant la meilleure moyenne seront prises en priorité.

En fonction du nombre d'inscrits et du nombre de terrains, des séries pourront être regroupées sur décision de la Ligue et avec l'accord du juge arbitre. Selon le même principe, d'autres séries pourront accueillir plus de paires.

Le tirage sera effectué par la Ligue 10 jours avant le début des compétitions et les participants retenus seront dès lors avisés.

Les éléments non précisés dans ce règlement seront vus par la commission compétition de la ligue et le club organisateur avec accord du juge arbitre désigné et éventuellement de la Commission Régionale des Tournois et de la Commission Régionale d'Arbitrage.

Calendrier :

03/12/06 Date limite de réception par la Ligue et la Fédération de la demande d'autorisation d'un tournoi, de la demande de juge arbitre d'un tournoi et du règlement intérieur du tournoi envoyés par le club organisateur.

13/01/07 Date limite de réception par la Ligue de la lettre d'invitation et du plan d'accès envoyés par le club organisateur.

23/01/07 Envoi des invitations aux correspondants de tous les clubs bretons par la Ligue.

19/02/07 Date limite de réception par la Ligue des inscriptions.

26/02/07 Sélection par la Ligue des inscriptions retenues. Tirage au sort des tableaux. Envoi du fichier Badplus au club organisateur par la Ligue. Envoi des convocations aux correspondants des clubs concernés par la Ligue.

03-04/03/07 Championnats de Bretagne de Doubles

04/03/07 au soir Envoi des résultats par le club organisateur à la presse et à la Ligue.

06/03/06 Envoi du fichier Badplus à la Cellule informatique de la F. F. BA. par la Ligue